

Présentation des Membres du Conseil Municipal



Le Conseil Municipal de Pechbusque est composé de 15 membres dont le maire et 2 adjoints.

Les Conseillers sont élus au suffrage universel pour un mandat de 6 ans (2014-2020)

Le Conseil municipal se réunit en séance ouverte au public environ une fois par mois. Instance de décision, le Conseil **délibère sur les dossiers inscrits par le Maire à l'ordre du jour** et préalablement examinés pour avis par les commissions municipales concernées.

Un avis affiché en mairie informe de sa tenue. Vous pourrez également avoir accès à l'information sur ce site.

Le Maire reçoit sur rendez-vous :

le mercredi de 14h 00 à 18h 00

le vendredi de 15h 00 à 18h 00

Les adjoints au maire reçoivent :

le lundi de 17h 00 à 19h 00

le mercredi de 16h 00 à 18h 00